

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(ANAQ-SUP)



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DU PROGRAMME
DE LICENCE PROFESSIONNELLE DE PROFESSEUR
D'HISTOIRE ET GEOGRAPHIE DE L'INSTITUT DE
FORMATION AUX METIERS DE L'ENSEIGNEMENT
(IFMEN)**

L'équipe d'évaluation :

- Professeur Valy FAYE, Président
- Professeur Awa NIANG FALL, Membre
- Professeur Harisoa Tiana RABIAZAMAHOLY, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, Le Président

Avril 2018

Table des matières

I.	Présentation de l'EPES et du programme évalué	3
II.	Avis sur le rapport d'auto-évaluation	3
III.	Description de la visite sur le terrain.....	3
IV.	Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup	4
V.	Appréciations générales du programme	12
VI.	Recommandations à l'Etablissement	13
VII.	Recommandations à l'ANAQ	14
VIII.	Proposition d'avis :	14

L'Institut de Formation aux Métiers de l'Enseignement (IFMEN) a présenté un rapport d'auto-évaluation auprès de l'ANAQ-SUP en vue de l'accréditation du diplôme de Licence Professionnelle de Professeur d'Histoire et de Géographie. L'ANAQ-SUP a désigné l'équipe d'experts-Evaluateurs composée comme suit :

- Pr Valy FAYE, Président
- Pr HarisoaTiana RABIAZAMAHOLY , Membre
- Pr Awa NIANG FALL, Membre

La mission s'est déroulée le mercredi 4 juillet 2017 de 8h30 à 17h. Une petite pause de cinq minutes a été observée entre 10h et 10h5' après les échanges avec les responsables de l'établissement. Ce rapport suit à la lettre la grille d'appréciation du rapport d'auto-évaluation et la rédaction est ajustée au format du rapport d'évaluation des experts-externes de l'ANAQ-SUP.

I. Présentation de l'EPES et du programme évalué

L'Institut de Formation aux Métiers de l'Enseignement (IFMEN) est un établissement privé d'enseignement supérieur (EPES) situé aux Parcelles assainies (Unité 18) sur la route des Niayes, en face de l'annexe de la Mairie de ladite localité. L'établissement occupe les trois niveaux (RDC + 1^{er} et 2^{ème} étages) d'un immeuble de trois étages. L'IFMEN est autorisé à dispenser ses formations sous l'agrément définitif délivré par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche sous le n°00130/MENSURRS/DGES/DFS. La licence professionnelle d'Histoire et Géographie est le diplôme qui a été soumis pour évaluation en vue de bénéficier d'une accréditation de l'ANAQ-SUP.

II. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation présenté, sous forme de fichier PDF, comprend 53 pages. D'après les documents présentés et les conclusions tirées des entretiens avec le personnel (enseignant et administratif), il résulte d'une concertation entre les acteurs de ladite institution sous l'égide de la CIAQ et du COSAP. Il apporte des réponses aux différents standards, preuves à l'appui, sous formes de documents annexes joints au rapport ou consultés sur place.

III. Description de la visite sur le terrain

- Organisation et déroulement de la visite

Tous les experts sont arrivés à l'heure. Nous avons démarré (dans la salle de conférence) les activités par une validation de l'agenda à 8h30. Celles-ci se sont poursuivies par une présentation de l'école et du programme à partir de 8h45' ainsi que par des échanges. Les personnels enseignant et administratif et technique ont été également rencontrés. Nous avons visité les locaux après la pause-déjeuner. La mission a pris fin par la restitution orale vers 17h.

- Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)

Aucune difficulté majeure n'a été notée. L'équipe des évaluateurs est venue à l'heure malgré quelques problèmes pour retrouver le site de l'IFMEN. Grâce à la diligence de l'administration, le problème a été résolu. Les échanges se sont bien déroulés, nos interlocuteurs ont répondu à nos questions et des documents complémentaires nous ont été présentés.

IV. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

CHAMP D'EVALUATION 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01 Le programme d'études est régulièrement dispensé.

Appréciation globale du standard : le programme d'études est affiché, connu des étudiants et bien présenté dans le rapport d'autoévaluation. La liste des étudiants sortis atteste que le programme d'études est régulièrement dispensé. En plus, des étudiants de la L1, L2 et de la L3, un groupe de trois sortants ont été rencontrés et entendus. La présentation des maquettes, des syllabus, des emplois du temps, des cahiers de textes et des procès-verbaux d'évaluation des enseignements montre que le programme d'études est régulièrement dispensé.

Conclusion sur le standard : atteint

Standard 1.02 Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Appréciation globale du standard : Le programme d'études et de formation est conforme aux missions et aux offres d'enseignements déclinées par l'institution. Les enseignements sont présentés sous forme de maquette aux normes LMD avec des éléments constitutifs (EC) structurant des Unités d'enseignement (UE). Ces enseignements sont déroulés sous forme de Cours magistraux, de Travaux dirigés (TD) et de Travaux pratiques (TP). Ils tiennent compte

du travail personnel de l'étudiant dans le volume horaire de chaque EC. Les offres de formation sont déclinées avec l'AAECEM (bac + 2ans) et la LPP HG (bac + 3ans).

Conclusion sur le standard : atteint

Standard 1.03 *Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.*

Appréciation globale du standard : Le programme d'étude s'efforce effectivement de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel par l'envoi de stagiaires de l'institution dans des établissements d'enseignement moyen général publics et privés ainsi que par la collaboration avec d'Inspecteurs de l'enseignement secondaire. En plus, des sortants de l'institution sont recrutés dans des collèges privés ainsi qu'en attestent un document présenté lors de l'entretien et la présence de trois anciens étudiants de l'institution exerçant dans le privé. Des documents sur des accords de partenariat avec le monde professionnel ont été consultés sur place : avec Ecole Keur Soda de Grand Yoff, Yavuz Selim, le Groupe Les Pédagogues/SA, le RESAFAD, SWOT Company (Maroc), le Poste de santé de Norade, entre autres. Des étudiants sont aussi envoyés en stage d'imprégnation en deuxième année (L2) et de responsabilité entière dans des établissements privés.

Conclusion sur le standard : atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 *Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.*

Appréciation globale du standard

Les PV de réunions, d'examen et les conclusions tirées des entretiens des différents acteurs de l'IFMEN confirment l'atteinte du standard. Cf.: Annexes 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 23, entre autres. Lesdits documents proviennent du Comité d'orientation scientifique et académique (COSAP), de la CIAQ et de l'équipe pédagogique. En outre, un organigramme définit les responsabilités des différents acteurs.

Conclusion sur le standard : atteint

Standard 2.02 *Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.*

Appréciation globale du standard

L'examen des documents (des maquettes, des syllabus de cours, des procès-verbaux d'examen) et les témoignages du groupe d'enseignants interrogés nous permettent de confirmer l'effectivité de leur participation.

Conclusion sur le standard : atteint

Standard 2.03 *Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.*

Appréciation globale sur le standard : L'institution dispose d'une cellule interne d'assurance qualité (CIAQ) et a recruté un agent d'assurance qualité. L'IFMEN a utilisé les résultats de l'évaluation externe d'un Consultant (Cf. P. B. Consultance R.C. SN-DKR-2014-A-8553) et ceux de la mission d'accréditation de l'ANAQ-SUP en 2016 (cf. « tableau de mise en œuvre des recommandations du rapport d'évaluation externe de l'ANAQ-SUP de 2016 », pages 14 et 15 du rapport d'autoévaluation) afin de parfaire ses offres de formation.

Conclusion sur le standard : atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 *Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.*

Appréciation globale du standard

Les maquettes et les plans de cours (présentés sous forme de syllabus) de tous les EC sont disponibles et correspondent à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal. Cependant des corrections s'imposent : revoir le nombre de crédits surtout au niveau des disciplines optionnelles pour les maquettes. Le choix et la définition de méthodes pédagogiques appropriés est par ailleurs louable (annexe 21).

Conclusion sur le standard : atteint

Standard 3.02 Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Appréciation globale du standard

Le programme tient compte des fondamentaux des deux disciplines aussi bien en Histoire (Préhistoire, Histoire ancienne, Histoire médiévale, Histoire moderne et contemporaine) qu'en Géographie (Géographie physique et humaine) ainsi que de la didactique des deux disciplines. Il intègre également des disciplines annexes indispensables à la formation et à l'insertion de l'étudiant (psychopédagogie, législation). Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont également définies en fonction des objectifs de la formation. Le programme d'études comporte également une formation pratique dans des établissements privés d'enseignement (leçons d'essai, stages d'imprégnation et pratique) et à l'Institut même (micro-enseignement, TICE). Le programme d'études offert à l'IFMEN permet à l'étudiant formé de dérouler correctement les programmes d'Histoire-Géographie de l'Enseignement Moyen.

Conclusion sur le standard : atteint

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Appréciation globale du standard : un tableau sur les « offres de formation » définit les conditions d'obtention des filières, des diplômes ou attestations, les profils d'entrée, la durée de la formation et les profils de sortie (annexe 23 consulté sur place et intitulé : "Réglementation concernant l'évaluation des apprentissages ainsi que des exemples de documents d'évaluation et d'examen").

Conclusion sur le standard : atteint

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Il dispose de bases de données statistiques à des fins d'études, d'analyse, d'évaluation et de suivi. Le programme prend des mesures nécessaires si besoin pour faciliter la progression des étudiants.

Les procès verbaux de délibérations et les bulletins des résultats statistiques (annexe 24) font ressortir un taux de réussite satisfaisant. Les cours de renforcement en Français, le micro-enseignement et les stages pratiques permettent aux étudiants de se parfaire.

Conclusion sur le standard : atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 *L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.*

Appréciation globale du standard

L'enseignement est dispensé par un corps enseignant expérimenté du point de vue didactique (titulaire du CAES et du diplôme d'inspecteur de l'enseignement secondaire) et qualifié scientifiquement en Histoire, en Géographie et Psychopédagogie.

L'expérience des enseignants dans la pratique et la formation pédagogique (lycées, collèges) est un atout.

Des docteurs en Histoire, en Géographie et en Lettres ainsi qu'un titulaire de DEA en Géographie et deux titulaires de Master en Sciences de l'Éducation composent le corps enseignant ; ils sont tous titulaires du CAES (diplôme pédagogique délivré par la FASTEF), ce qui leur permet d'aborder des thèmes en didactique. Cependant tous sont des vacataires contractuels. Il n'y a pas d'enseignants titulaires propres à l'Institut, ce qui constitue cependant une limite à l'engagement du corps professoral.

Conclusion sur le standard : atteint

Standard 4.02 *La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.*

Appréciation globale du standard

Le volume horaire consacré aux activités d'enseignement est bien défini par les maquettes, les syllabus et les emplois du temps des différentes sections. Cependant, il est impossible de se prononcer sur la répartition du volume horaire consacré aux autres activités (recherche, expertise et administration), faute de documents.

Conclusion sur le standard : Pas atteint

Standard 4.03 *La mobilité du PER est possible.*

Appréciation globale sur le standard

Il n'y a aucun enseignant permanent à l'institution. Dès lors, la mobilité est impossible du fait de l'absence d'enseignant interne à l'institution et d'enseignants titulaires originaires d'autres structures de l'enseignement supérieur.

Conclusion sur le standard : Pas atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 Les conditions d'admission dans le programme sont publiées

Appréciation globale sur le standard : Elles sont publiées par voie de presse, affichage et sur le site de l'institution, flyers (réseaux sociaux). Le fait que l'institut ait recruté une chargée de communication qui s'investit dans la vulgarisation des programmes, les appels à candidatures, etc. est un bon point pour l'IFMEN.

Conclusion sur le standard : atteint

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Appréciation globale du standard : L'égalité des chances entre hommes et femme est respectée comme l'attestent les relevés statistiques et l'existence de toilettes pour femme (en plus de celles des hommes). Le personnel administratif et technique comprend quelques femmes. On ne note cependant aucune femme dans le corps professoral de la LP HG.

Conclusion sur le standard : atteint

Standard 5.03 La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Appréciation globale du standard : il y a une mobilité à sens unique, celle des étudiants de l'UCAD et des autres universités publiques sénégalaises vers l'IFMEN. Cependant il n'y a pas de mobilité des étudiants de l'Institut vers les universités publiques parce que ses diplômes ne sont pas reconnus.

Conclusion sur le standard : pas atteint

Standard 5.04 Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Appréciation globale du standard : l'encadrement est bien intégré dans le programme. En stage pratique, les étudiants sont confiés à un tuteur (titulaire d'une classe dans un établissement d'enseignement moyen) et suivis par des enseignants de l'IFMEN. Ils sont auparavant encadrés sur place pour les leçons d'essai et le micro-enseignement.

Conclusion sur le standard : atteint

Standard 5.05 *Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.*

Appréciation globale sur le standard : Effectivement, l'institution se préoccupe de l'insertion de ses étudiants par une collaboration avec des collèges privés. D'ailleurs trois de ses sortants sont recrutés dans l'enseignement moyen général privé. En plus, l'IFMEN a créé un collège d'application au cours de cette présente année scolaire ; un sortant de l'IFMEN y est recruté. Des conventions de partenariat sont signées avec d'autres établissements d'enseignement moyen pour les stages et d'éventuels recrutements.

Conclusion sur le standard : atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 *Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.*

Appréciation globale du standard : l'institution dispose de huit salles de cours (avec ventilateur), d'une salle/informatique (avec une dizaine de PC), d'une bibliothèque, d'une salle de sport et de trois toilettes dont une pour les femmes ; elle dispose également de bureaux pour l'administration (chef d'établissement, assistante, comptable, responsable de la CIAQ, etc.), d'une salle des professeurs. Il est également noté l'existence d'une connexion internet, de trois extincteurs, d'une boîte à pharmacie, de tableaux avec marqueur et de vidéoprojecteur et d'une caméra.

Les salles de cours sont adéquates (vastes, bien aérées et ventilées). L'Institut dispose d'une vaste cour à l'entrée avec des bancs carrelés. Cependant l'IFMEN qui compte deux étages ne disposant pas d'ascenseur, ne tient pas compte des handicapés moteurs (même s'il n'a pas encore d'étudiants handicapés). Les ressources sont limitées car l'institution ne compte que sur les frais de scolarité des étudiants pour fonctionner. Mais l'affectation d'étudiants par le Ministère de l'enseignement au niveau de la Licence de Français accréditée par l'ANAQ-SUP lui permettra d'accroître ses ressources.

Conclusion sur le standard : atteint

Points forts	Points faibles	Recommandations
Existence de maquettes pour la formation	Cours optionnels peu nombreux et peu diversifiés.	Révision des maquettes pour les mettre dans le format adéquat et avec tous les éléments nécessaires à sa normalisation. Pour chaque semestre, la somme des crédits proposés est de 30, ce qui ne laisse la possibilité d'options. Veiller à ce que la psychopédagogie comptabilise 13 crédits à la fin de la 2 ^{ème} année et 18 crédits à la fin de la 3 ^{ème} année. Préciser contenus et objectifs pédagogiques visés en Psychopédagogie et Législation (UE et EC) Veillez à ce que les étudiants disposent de réel choix en optionnelles et à ce que le total des crédits des optionnelles correspondent à 1/6 du volume de crédit du semestre
Disponibilité de syllabus de cours montrant un effort de standardisation de la formation		Améliorer chaque année les contenus des syllabus de cours d'après les standards en vigueur. Se rapprocher de la FASTEF pour le renforcement du personnel enseignant
Le personnel enseignant est qualifié et expérimenté (titulaires de doctorat et de DEA dans les spécialités de la formation + Master en Sciences de l'Education)	Les enseignants ne sont pas des titulaires de l'Institut, ils sont vacataires et retraités pour la plupart Le taux horaire pratiqué pour les vacances n'est pas de nature à attirer du personnel qualifié	Titulariser un enseignant par spécialité, de manière à leur offrir un plan de carrière au moins équivalent à ce qu'ils peuvent avoir dans des institutions publiques de formation Augmenter l'incitation financière pour les vacataires
Personnel administratif et technique qualifié	Personnel constitué de vacataires et stagiaires et retraité (comptable)	Faire plus d'efforts de recrutement de personnel technique. Leur offrir des perspectives d'avenir dans l'institution permet de booster leur productivité. Titulariser au moins un enseignant par

		discipline par un contrat et une motivation financière Recruter un Psychopédagogue titulaire du doctorat
Existence de locaux spacieux et aérés permettant la tenue des enseignements dans de bonnes conditions pour les étudiants mais aussi pour les enseignants. Nette amélioration des conditions de travail par rapport à 2015-2016	La dimension des salles et le peu de mobilier dans certaines donnent une impression de vide	Fournir des efforts (notamment en mobilier) pour mieux meubler et occuper les salles et les rendre attractives pour les étudiants et les enseignants
Bonne politique d'insertion professionnelle des sortants de l'Institut, entre autres par le biais des conventions signées avec des institutions privées et publiques d'enseignement	Non accréditation de la formation comme frein à l'insertion professionnelle, notamment dans les institutions publiques	Développer une convention avec la FASTEF pour un renforcement des capacités du personnel enseignant.
Cours de renforcement en Français	Les 20 H sont insuffisantes au vu du niveau faible des étudiants	Augmenter le volume horaire et pérenniser le renforcement pour les 3 années que dure le licence professionnelle
Contenus des enseignements en Histoire-Géographie conformes aux programmes de l'enseignement moyen	Problème d'harmonisation avec les universités publiques	Se rapprocher des licences professionnelles dispensées dans les universités publiques afin de faciliter la mobilité des étudiants
Personnels et étudiants disponibles et ouverts	Peu de mobilité bien que l'établissement soit habilité	Solliciter davantage la coopération avec les établissements privés bien installés

V. Appréciations générales du programme

Le Programme de formation soumis à l'évaluation est cohérent et même ambitieux, eu égard aux ressources disponibles (humaines et financières). Les archives sont tenues avec rigueur. Des progrès remarquables ont été faits par rapport au programme de 2016.

L'existence de maquettes et de syllabus de cours traduit la volonté de l'IFMEN de standardiser et de normer sa formation. Il reste toutefois à les améliorer chaque année en s'inspirant des modèles des autres institutions en avance dans ce domaine.

VI. Recommandations à l'Etablissement

Recommandation 1 : Il serait souhaitable que l'IFMEN se dote d'un personnel enseignant permanent et leur assurer un plan de carrière au sein de l'Institut. Il s'agit là d'une garantie pour ouvrir à l'Institut les portes de collaborations et de partenariats avec d'autres institutions de formation et de recherche, de nature à permettre la mobilité du personnel enseignant. Sur ce sujet, l'ANAQ-SUP devra se prononcer de façon très claire : est-il acceptable qu'un institut de formation de ce niveau puisse fonctionner uniquement avec des enseignants vacataires ?

Recommandation 2 : L'alignement des taux horaires de l'IFMEN sur ceux pratiqués, notamment par les institutions publiques devrait encourager la venue d'un personnel enseignant de qualité et en plus grand nombre. Cela devrait aider grandement à rehausser le niveau des enseignements.

L'Institut devra se doter d'enseignants titulaires et leur offrir de bonnes perspectives de carrière afin de les motiver et les stabiliser (mutuelle de santé, IPRES, possibilité de faire carrière ou d'acheter des actions sur le capital...).

Au-delà de l'incitation financière, l'Institut devra veiller à leur offrir un environnement de travail, de nature à favoriser la recherche. De plus, dans la perspective de l'évolution annoncée vers un Master, l'établissement devra également s'attacher les services d'enseignants de la hiérarchie A (Professeurs Titulaires et Maîtres de Conférence) afin de répondre aux exigences du CAMES.

Recommandation 3 : Des efforts conséquents ont été consentis pour la redéfinition des maquettes et des syllabus de cours. Cependant, le nombre infime et peu diversifié de cours optionnels représente une limite majeure. Par exemple, des options comme la statistique descriptive devraient idéalement être proposées aux étudiants de cette licence d'Histoire et Géographie ainsi qu'une plus grande ouverture aux TICS. Dans le même ordre d'idée, des sorties pédagogiques devraient également être inscrites dans la maquette.

L'Institut devra se doter d'enseignants titulaires et leur offrir de bonnes perspectives de carrière afin de les motiver et les stabiliser (mutuelle de santé, IPRES, possibilité de faire carrière ou d'acheter des actions sur le capital...).

Au-delà de l'incitation financière, l'Institut devra veiller à leur offrir un environnement de travail, de nature à favoriser la recherche. De plus, dans la perspective de l'évolution annoncée

vers un Master, l'établissement devra également s'attacher les services d'enseignants de la hiérarchie A (Professeurs Titulaires et Maîtres de Conférence) afin de répondre aux exigences du CAMES.

Des efforts de titularisation devront également à faire en direction du personnel administratif et technique.

L'établissement est plutôt bien tenu, sain et propre, cependant il convient de faire davantage d'efforts pour créer un environnement de travail stimulant pour les étudiants et les enseignants.

VII. Recommandations à l'ANAQ

Suivre de très près les recommandations faites à l'IFMEN aussi bien sur le programme que sur l'Institution elle-même.

VIII. Proposition d'avis :

Accréditation